



Superficie sur-estimée par une agence!

Par **louben**, le **19/05/2010 à 13:07**

Bonjour,
Je loue depuis bientôt 2 ans un appartement à Paris. Sur l'annonce à laquelle j'avais répondu il était mentionné que cet appart avait une superficie de 70m². Plusieurs mois après mon installation, je me suis aperçu que la superficie de l'appart estimée lors du diagnostic énergie est de 60m². Evidemment, le contrat de location fait état d'une superficie 'non mesurée'.
N'ayant plus à ce moment là l'annonce de l'agence qui mentionnait 70m² je n'ai rien fait.
Je quitte maintenant cet appartement et je vois que dans l'annonce mise en ligne par l'agence la superficie indiquée est toujours de 70m².
Quel recours ai-je? Puis-je demander un mesurage de l'appart et un remboursement des loyers perçus au prorata de la superficie?
Merci de votre aide.